



COMMUNE : 225 POULDREUZIC  
 ARRONDISSEMENT : 29 QUIMPER  
 TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE DOUARNENEZ

N° 1259 COM (1)

TAUX  
 FDL  
 2025

FINANCES PUBLIQUES

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2025

Taxes	Bases d'imposition effectives 2024 1	Taux de référence 2025 2	Taux plafonds 2025 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2025 4	Produits référence 2025 5	Taux votés 2025 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2025 7
Taxe foncière bâtie (TFB)	2 956 564	32,12	97,12	3 029 000	972 915	32,76	992 300
Taxe foncière non bâties (TFNB)	88 460	40,79	120,59	89 400	36 466	41,60	37 190
Taxe d'habitation (TH)	862 838	11,41	52,10	814 000	92 877	11,93	97 110
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
			Total	1 102 258			
Taxe	Bases d'imposition effectives 2024	Taux de référence de TH 2025	Taux de majoration 2024	Bases d'imposition prévisionnelles 2025	Produit référence (col.4 x col.2 x col.3) 2025	Taux de majoration voté 2025	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2025)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (5 décimales) 8	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.
Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total souhaité		<input type="checkbox"/>
Taxe foncière non bâties (TFNB)			Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2025, cochez la case
Taxe d'habitation (TH)	1 102 258 =		
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)		

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2025

TVA	IFER / PYLONES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total
		0		110 226	0	0	-172 281	11
								-62 055

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2025

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	1 126 600	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	-62 055	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2025	1 064 545
---	-----------	---	---	---------	---	---	-----------

A QUIMPER

Le 13 MARS 2025

Pour la Direction des Finances publiques,  
 BENOIT BROCARD

Le

Pour la Préfecture,



Envoyé en préfecture le 15/04/2025  
 Reçu en préfecture le 15/04/2025  
 Publié le  
 ID : 029-212902258-20250414-2025\_0021-DE



COMMUNE : 225 POULDREUZIC  
ARRONDISSEMENT : 29 QUIMPER  
TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE DOUARNENEZ

TAUX  
FDL  
2025

N° 1259 COM (2)

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. RÉCAPITUL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS

Taxe foncière bâtie :	1 586
Taxe foncière non bâtie :	0
Logements sociaux :	105 747
Logements sociaux :	159

2. BASES EXONÉRÉES

Taxe foncière bâtie :	
a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi	492 455
Taxe foncière non bâtie :	
a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi (terres agricoles)	
c. Par la loi (autres)	13 995

4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFER ET PYLÔNES

a. Éoliennes et hydroliennes	
b. Centrales électriques	
c. Centrales photovoltaïques	
d. Centrales hydrauliques	
e. Centrales géothermiques	
f. Transformateurs électriques	
g. Stations radioélectriques	
h. Installations gazières et autres	
i. Taxe sur les pylônes	

5. RÉFORMES FISCALES

a. TVA prév. (compensation TH)	>>>
b. TVA prév. (comp. CVAE)	0
c. Coefficient correcteur	0,828483
d. Taux FB commune 2020	13,70
e. Taux FB département 2020	15,97

Cotisation foncière des entreprises :

a. Exonérations en zone d'aménagement. du territoire	>>>
b. Base minimum	
c. Locaux industriels	
d. Autres allocations	

3. BASES DE TAXE D'HABITATION

a. Résidences secondaires et assimilées	664 000
b. Logements vacants soumis à la THLV	150 000
c. Bases dégrévées hors locaux vacants	45 146
d. Bases dégrévées locaux vacants	17 200
e. Bases dégrévées majo THS	

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

6.1. TAUX PLAFONDS

Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :		Taux plafonds de 2025	Taux des EPCI de 2024	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2025 (col. 13 - col. 14)
	national	départemental			
Taxe foncière bâtie (TFB)	39,74	39,58	99,35	2,23000	97,12
Taxe foncière non bâties (TFNB)	51,08	47,07	127,70	7,11000	120,59
Taxe d'habitation (TH)	23,88	27,17	67,93	15,83000	52,10
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2024 au niveau :	
a. National	>>>
b. Communal	>>>
Taux maximum :	
a. Taux communal majoré à ne pas dépasser	>>>
b. Taux maximum de la majoration spéciale	>>>

6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2025 au titre de laquelle...

a. ... la diminution sans lien a été appliquée	>>>
b. ... les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés	>>>

6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH

a. Tx moy. 75% départemental	11,93
b. Taux maximum de la majo	0,520

Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique

23,28